

L'an mil huit cent quatre vingt un, le
 trois juillet à midi le Conseil municipal de la Commune
 de Comberis canton de Lavatette, le Bail dû se réunir
 à la Mairie, d'après la convocation, faite à ce sujet, par lettre
 écrite le 27 juin dernier à l'effet de délibérer sur les moyens
 à prendre pour célébrer la fête nationale du 16 juillet 48.
 se sont présentés à la Mairie. M. Bourge adjoint, Martin,
 Dalland, Bardaillet, Deluchapt et Cheinier Maires. Après
 avoir attendu une heure les membres du conseil municipal
 se sont séparés sans rien décider n'étant pas en nombre
 pour pouvoir délibérer.

En foi de quoi nous avons dressé le présent verbal de
 carence que les membres présents ont signé excepté Deluchapt
 qui a déclaré ne savoir signer.

M. Bourge
 J. Bardaillet
 J. Monney
 J. Dalland
 Cheinier